

Instructions sur la façon de se déplacer pour le nouveau verrouillage

A partir du samedi 07/11/2020 à 6h du matin, tout le pays entre dans un second verrouillage (Lockdown) pour limiter la propagation du coronavirus (covid-19). Les mesures suivantes sont valables **jusqu'au 28 Février 2021**:

Le pays est divisé en zones rouges et jaunes. Il existe donc une variation des mesures par région alors que certaines concernent l'ensemble du pays.

- **Déménagement** uniquement par l'envoi d'un SMS au 13033 ou en indiquant l'attestation de déplacement exceptionnel ou avec un certificat manuscrit. Il est interdit de se déplacer entre les préfectures différentes.
- **Utilisation obligatoire du masque** à l'intérieur et à l'extérieur.
- **En Attique, il y a un verrouillage général**: les écoles de tous
- les niveaux seront **fermées** et les cours se dérouleront à distance. Exception: les écoles d'éducation spéciale seront **ouvertes**. Les salons de coiffure, les salons de beauté et les autres magasins de détail resteront **fermés**. Seuls les magasins de produits essentiels comme les supermarchés, supérettes, boulangeries, kiosques, pharmacies seront ouverts. Les services dans les églises seront exécutés sans la présence des croyants. Exception: La présence de 9 personnes est autorisée uniquement pour les mariages, baptêmes et funérailles.
- **Dans toute la Grèce: Fermés**: restaurants et cafés (seuls plats à emporter et livraison autorisés), bars, gyms, théâtres, cinémas, musées, festivals. **Ouverts**: écoles spéciales, jardins d'enfants, écoles primaires, collèges, supermarchés, mini-supermarchés, kiosques, pharmacies, boulangeries.
- **Dans les zones jaunes** seront ouverts les lycées ainsi que les salons de coiffure, les salons de beauté, les librairies et autres magasins. Les églises rendront des services avec un maximum de 50 personnes.
- **Dans les zones rouges** les lycées resteront fermés et les cours seront fait à distance. Les salons de coiffure, les salons de beauté, les librairies, les magasins de vêtements et de chaussures seront ouverts sur rendez-vous ("click in a shop"). Le reste des magasins fonctionnera avec du "click away". Les églises rendront des services avec un maximum de 9 personnes.
- Dans les municipalités de Thira, Mykonos, Chalkida, Patras et Agios Nikolaos Lassithi, les salons de coiffure, les salons de beauté et les magasins seront fermés. Les écoles de tous niveaux seront fermées et les cours seront fait à distance.

[Ici](#) vous pouvez voir quelles sont les zones "jaunes" et "rouges" du pays.

***Attention:** Dans toute la Grèce, la circulation est interdite de 21h00 à 5h00 du matin. Dans les «zones rouges», la circulation est interdite de 18h00 à 5h00. Pendant le couvre-feu, les déplacements ne sont autorisés **que pour** le travail, la santé et la promenade de votre animal de compagnie près de la maison de chacun. Le déplacement pendant ces heures se fera par l'envoi d'un SMS (la note manuscrite n'est pas valable) ou en utilisant le certificat de l'employeur concerné si c'est pour des raisons professionnelles.

****Attention:** Tous les samedis et dimanches en Attique, Thessalonique et Halkidiki, la circulation est autorisée jusqu'à 18h00 dans l'après-midi. Les autres jours, la circulation est interdite de 21h00 à 5h00.

Vous trouverez ci-dessous des instructions détaillées sur la façon de vous déplacer:

Les déplacements ne sont autorisés que **par l'envoi d'un SMS au 13033 ou en remplissant l'attestation de déplacement exceptionnel** (disponible sur forma.gov.gr) ou par **certificat**

manuscrit de 5h00 le matin à 21h00 le soir, pour les raisons suivantes uniquement:

- Déplacement vers et depuis le travail pendant les heures de travail **[uniquement avec l'attestation pertinent de l'employeur]**
- Déplacement d'étudiants **[uniquement avec l'attestation pertinent]**
- Déplacer a une pharmacie ou visiter un médecin, si cela est recommandé suite à une communication **[code 1]**
- Déménagement dans un supermarché, une supérette ou d'autres épiceries ouverts avec de la nourriture et des produits essentiels (où ils ne peuvent pas être expédiés) **[code 2]**
- Déménagement à la banque (si la transaction électronique n'est pas possible) **[code 3]**
- Déplacer pour aider des personnes dans la besoin **[code 4]**
- Déplacer dans une cérémonie (par exemple funérailles, mariage, baptême) comme requis par la loi ou déménagement de parents divorcés ou dans une dimension, qui sont nécessaire pour assurer la communication entre parents et enfants, conformément aux dispositions pertinentes **[code 5]**
- Pour l'activité physique à l'extérieur ou pour promener votre animal de compagnie (individuellement ou par deux personnes, avec une distance de 1,5 mètres) **[code 6]**

Pour envoyer des SMS

Vous pouvez envoyer gratuitement un SMS depuis votre téléphone portable au numéro 13033. Le SMS doit avoir la forme suivante:

X [vide] nom et adresse du domicile

où X est le rapport de sortie avec le nombre 1, 2, 3, 4, 5, 6 correspondant au rapport de déplacement. Vous recevrez en réponse: Déplacer le nom vierge X et l'adresse du domicile.

Pour le certificat manuscrit, vous pouvez écrire sur un papier blanc:

- Prénom nom de famille
- Adresse
- Raison de déplacement mentionné dans les catégories autorisées ci-dessus et adresse de destination
- Date, heure, signature

Pour confirmer le déplacement vers et depuis le travail, vous devez avoir le formulaire suivant rempli avec vous (les formulaires sont en grec):

[Attestation de déplacement des employés \(PDF\)](#)

Entrez forma.gov.gr pour le fichier Word

Pour le déplacement d'étudiants :

[Attestation de déplacement d'un étudiant mineur \(PDF\)](#)

[Attestation de déplacement étudiant adulte \(PDF\)](#)

Entrez forma.gov.gr pour les fichiers Word

Pour chaque déplacement, vous devez avoir avec vous votre carte d'identité ou passeport ainsi qu'un formulaire rempli (imprimé ou manuscrit) ou un SMS de confirmation prêt à fournir en cas d'un chèque.

Visitez forma.gov.gr pour des instructions détaillées ainsi que tous les formulaires et certificats